

## Schéma de coopération transfrontalière

# Document d'orientation stratégique 2020-2030

**PLAN D'ACTIONS** 







### Sommaire

AVANT-PROPOS	3
PARTIE 3 - PLAN D'ORIENTATION STRATEGIQUE	5
Chapitre 1 - La Stratégie de la Métropole : allier coopération, territoires et transversalité pour	dessiner un
« Pacte Transfrontalier »	6
Organisation en 4 grands chapitres et grands enjeux	6
L'ambition d'un « Pacte Transfrontalier »	8
Chapitre 2 - Les 4 échelles de la stratégie – Orientations prioritaires et actions	9
ECHELLE DE PROXIMITÉ : Littoral et Moyen pays	10
ECHELLE DE COOPERATION : Montagne	10
ECHELLE D'INNOVATION : Intermétropolitaine	10
ECHELLE D'INFLUENCE : Macrorégionale	10
AXF TRANSVERSAL : Gouvernance	10

#### **AVANT-PROPOS**

Avant de se doter d'un schéma conducteur,

la Métropole Nice Côte d'Azur a su affirmer son rôle moteur de la coopération transfrontalière sur le territoire régional de par son positionnement géographique, ses compétences, son territoire, son Histoire, son organisation et son statut.

#### La Métropole Nice Côte d'Azur est un territoire transfrontalier dans sa géographie

Territoire unique en son genre, contigu à deux frontières, l'une interne à l'Union Européenne avec l'Italie par le Piémont et l'autre, internationale, avec la Principauté de Monaco.

Cette réalité classe la Métropole parmi les trois seules métropoles transfrontalières reconnues par l'Etat dans la loi MAPTAM, aux côtés de Lille et Strasbourg.

Cette position géographique au carrefour alpin et méditerranéen en fait l'unique Métropole française éligible aux deux programmes européens de coopération transfrontalière France-Italie INTERREG ALCOTRA – le long de la frontière alpine - et INTERREG MARITTIMO – le long de la frontière méditerranéenne.

#### La Métropole Nice Côte d'Azur est un territoire de projets et de partenariats transfrontaliers

Grâce à son territoire rural et urbain, avec la ville de Nice comme pôle économique de la zone transfrontalière, et le portefeuille de compétences multiples en gestion directe, la Métropole Nice Côte d'Azur est un partenaire de choix dans les projets européens de coopération transfrontalière et un partenaire privilégié de la Principauté de Monaco en termes d'emploi et d'innovation numérique.

Depuis 2015, la Ville de Nice et la Métropole Nice Côte d'Azur ont su tirer avantage de ce positionnement stratégique :

400 participants français, italiens et monégasques présents lors des Journées européennes de la coopération transfrontalière à Nice le 20 et 21 septembre 2016 ;

26 projets européens transfrontaliers sélectionnés entre 2016 et 2019 dans le cadre des deux programmes européens concernant l'innovation, la santé, le tourisme durable, le changement climatique, les risques naturels, la formation, l'environnement, la culture, la mobilité, l'emploi, et le développement durable. Ces projets représentent un montant total de 39M€, dont 8,9 M€ sont confiés à la Métropole et la Ville de Nice pour mener des actions en propre et en partenariat avec les acteurs locaux comme le Centre Hospitalier Universitaire de Nice pour la télémédecine, l'Université Côte d'Azur pour les expérimentations scientifiques, et la Chambre de Commerce Nice Côte d'Azur pour le lien avec les entreprises ;

1 accord unique en France entre une collectivité territoriale et la Principauté de Monaco : Une convention cadre en matière d'innovation numérique et de développement économique signée le 24 juin 2015

1 service entièrement dédié à la coopération transfrontalière, unique sur le territoire : Au sein de la Direction Europe et Financements Extérieurs quatre personnes sont en charge d'accompagner les directions métiers dans le montage et la gestion des projets transfrontaliers de la Métropole Nice Côte d'Azur, de la Ville de Nice et du CCAS avec les territoires italiens et monégasques

#### L'Histoire transfrontalière du territoire représente un socle solide d'accords politiques

De 1789 à 1947, les frontières entre les actuels Etats français, italiens et monégasques ont connu plusieurs changements de souveraineté, dont une décennie sous le régime commun du Royaume de Sardaigne (1793-1814).

La Ville et la Métropole ont su garder des liens privilégiées avec ces territoires au travers d'accords politiques :

Les accords de jumelages de la commune de Nice avec la commune de Cuneo depuis le 14 juillet 1964 et la commune de Sorrente depuis le 14 septembre 1963 et la Charte de partenariat avec les communes d'Apricale, Dolceacqua, Isolabona, Perinaldo, Pigna, Rocchetta Nervina du 26 mars 2010, Le protocole de partenariat entre la Communauté urbaine Nice Côte d'Azur et la Commune de Gênes du 11 février 2011 et le Pacte d'amitié entre la Ville de Nice, la Métropole Nice Côte d'Azur et la Ville de Turin du 17 décembre 2018,

De plus, la Ville de Nice et la Métropole disposent de deux conseillères chacune dédiée à la relation avec le pays frontalier soit l'Italie et Monaco.

Forte de ce positionnement, de son organisation interne et de ses projets en cours,

la Métropole a saisi l'opportunité offerte par la loi MAPTAM pour structurer les coopérations transfrontalières au sein d'une stratégie territoriale intégrée.

# Un schéma de coopération transfrontalière pour structurer la coopération transfrontalière tripartite

Conformément à la loi MAPTAM du 27 janvier 2014 qui dispose que « la Métropole élabore un schéma de coopération transfrontalière associant le département, la région et les communes concernées, pour les métropoles limitrophes d'un Etat étranger », avec le soutien de la Caisse des Dépôts et Consignation et l'Etat dans le cadre du Pacte états-métropoles, la Métropole Nice Côte d'Azur s'est lancée en 2018 dans l'élaboration d'un schéma de coopération transfrontalière (SCT).

Le travail d'élaboration de SCT, confié par la Métropole à la Mission Opérationnelle Transfrontalière, s'est organisé pour la partie technique et stratégique, de la manière suivante :

- L'analyse du territoire transfrontalier en termes de population et cadre de vie, d'économie, de mobilité et de coopérations qui a donné lieu à un diagnostic territorial transfrontalier, véritable outil de travail pour l'évaluation de l'impact des actions en cours et l'élaboration de futurs projets ;
- La réalisation d'entretiens avec les acteurs français, italiens et monégasques qui a permis d'identifier les thématiques et les échelles structurantes, les projets déjà existants et les acteurs clés du territoire :
- L'organisation de visites d'études d'élus de la Métropole à Monaco, Gênes et Turin afin de mieux appréhender les enjeux transfrontaliers et d'identifier de futures actions de coopération
- La tenue d'un séminaire de co-construction le 2 juillet 2019, réunissant acteurs français, italiens et monégasques, qui a permis de cibler des actions prioritaires de la stratégie
- La proposition d'une stratégie de coopération articulée en quatre échelles de travail et une échelle de gouvernance structurées autour de 10 sous-objectifs qui reflètent les actions en cours et ouvrent sur des pistes d'action ;

Concernant la communication, des actions et livrables spécifiques on été menés:

- La proposition d'un kit de communication citoyen, afin de donner des informations utiles et concrètes aux citoyens et travailleurs transfrontaliers du territoire;
- La proposition de trois guides présentés lors de trois séminaires de restitution en octobre 2019 destinés aux acteurs économiques du territoire, aux élus, et aux agents de la Métropole et de la Ville de Nice afin d'assurer une forte appropriation du schéma par les acteurs directement concernés.

Le présent « document d'orientation stratégique 2020-2030 » du Schéma de coopération transfrontalière rassemble les éléments techniques et stratégiques.

Les pistes futures ne pourront toutefois être pleinement concrétisées qu'une fois les actions validées par l'ensemble des territoires concernés et les responsabilités partagées avec les partenaires impliqués.

# PARTIE 3 - PLAN D'ORIENTATION STRATEGIQUE

# Chapitre 1 - La Stratégie de la Métropole : allier coopération, territoires et transversalité pour dessiner un « Pacte Transfrontalier »

#### Quels grands enseignements tirer du diagnostic transfrontalier ?

Si la Métropole Nice Côte d'Azur est formellement frontalière de l'Italie depuis sa création le 1<sup>er</sup> janvier 2012, par son histoire et les changements successifs de frontières, **elle s'inscrit depuis plusieurs siècles dans une logique transfrontalière**, au sein d'un espace franco-italo-monégasque.

#### Organisation en 4 grands chapitres et grands enjeux

Cet état des lieux de la coopération transfrontalière se concentre tout d'abord sur différentes thématiques: population et cadre de vie (1), l'économie transfrontalière (2), la mobilité et l'intégration transfrontalière (3), l'analyse de la coopération transfrontalière (4). En annexe, il traite de la prise en compte du transfrontalier dans les documents de planification et de la prise en compte de la Métropole dans les stratégies européennes.

#### 1.1 Population et cadre de vie

Ce vaste territoire, fort de villes importantes telles que Nice, Turin et Gènes et d'un pays économiquement important la Principauté de Monaco, fort de plus de 4 millions d'habitants, est pour autant globalement confronté aujourd'hui à une certaine **atonie démographique**. Si côté italien, cette atonie est principalement liée à un solde naturel négatif, il faut davantage se tourner vers le solde migratoire pour expliquer ce phénomène sur le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur. **Cette situation interpelle et la relance de la croissance démographique doit constituer un enjeu prioritaire pour la Métropole dans les prochaines années.** 

Les conditions d'accès au logement sur la Métropole et l'ensemble de l'espace transfrontalier semblent constituer une partie de l'explication. Alors que Monaco est, au m², la ville la plus chère du monde, le département des Alpes-Maritimes subit une pression foncière intense, en raison notamment de l'importance de ses résidences secondaires, de son manque de logements sociaux, et de l'attractivité monégasque pour les communes qui en sont proches. A ce titre, le territoire italien, aux prix de l'immobilier plus abordables, constitue une alternative crédible pour des actifs français et monégasques (son solde migratoire positif l'atteste) et constitue une relative concurrence résidentielle, qui invite à réfléchir à une stratégie transfrontalière.

Certains acteurs interrogés ont confirmé la volonté des acteurs locaux de rendre le coût du logement abordable, notamment au sein du territoire de Nice Eco-Vallée. D'autres ont rappelé que la Principauté de Monaco investit dans les communes limitrophes françaises pour permettre à ses salariés de se loger. Mais certaines de ces communes, dans l'obligation de construire des logements, sont confrontées au manque de services publics en adéquation avec l'arrivée d'une nouvelle population.

#### 1.2 Economie

L'autre facteur tient au manque de dynamisme économique général que rencontre le territoire transfrontalier dans ses versants français et italien, alors qu'ils pourraient disposer de réelles complémentarités à l'échelle transfrontalière. Tout d'abord, Monaco est avec près de 45 000 actifs concernés le principal pourvoyeur d'emplois transfrontaliers pour le territoire français (91% d'entre eux) mais aussi italien, et son attractivité ne se dément pas, notamment grâce à des salaires élevés et une fiscalité avantageuse. Par ailleurs, le territoire italien présente une réelle diversité économique. Sur la côte ligure, et malgré de réelles difficultés économiques, la province d'Imperia a su s'appuyer sur son dynamisme touristique pour tempérer son déclin, alors que, plus loin sur la côte, la ville métropolitaine de Gênes a quant à elle su tirer profit de l'activité portuaire pour retrouver un certain développement économique. Sur la frontière nord de la Métropole, la province de Cuneo connait un certain essor économique, grâce non seulement à son dynamisme touristique, mais surtout grâce au maintien d'une activité agricole importante. La ville métropolitaine de Turin s'est d'ailleurs appuyée pour partie sur cette économie agricole pour diversifier son économie (autour également des

dimensions culturelles, de nouvelles technologies) et ainsi sortir d'une « mono-économie industrielle » longuement touchée par des années de crise.

Cette diversité économique transfrontalière constitue clairement de réelles opportunités pour la Métropole Nice Côte d'Azur. En effet, l'économie de la Métropole dépend pour l'heure très largement des services, et en particulier du secteur du tourisme (estival), expliquant son déficit de sièges sociaux ou encore de hauts diplômés, contrairement à d'autres Métropoles. Au travers de son territoire transfrontalier, la Métropole dispose de possibilités supplémentaires pour s'orienter vers les hautes technologies et la recherche, la silver économie et le tourisme d'affaires.

Les acteurs rencontrés s'accordent pour souligner le défi que représente la diversification économique de la Métropole afin de sortir de l'économie de rente axée sur le tourisme même s'il représente un avantage compétitif pour le territoire. Côté italien, le souhait est de créer un observatoire transfrontalier de l'économie afin de mieux connaître les opportunités économiques et de développement. Toute la difficulté est de développer des filières économiques qui intéressent les trois versants (français, italien et monégasque) et qui ne fassent pas l'objet de concurrence.

En matière de hautes technologies et plus globalement de recherche, les équipements d'enseignements métropolitains constituent une ressource majeure. Aussi, si la Métropole compte sur son territoire métropolitain environ 36 000 étudiants, elle est riche de plus de 180 000 étudiants à l'échelle intermétropolitaine Nice-Turin-Gênes (soit autant que Lyon-St-Etienne). La situation frontalière de la Métropole constitue donc une véritable opportunité, d'autant que l'Université Côte d'Azur développe depuis de nombreuses années des coopérations avec Gênes et Turin, et que Nice est déjà une terre d'accueil pour nombre d'étudiants étrangers.

Les personnes interrogées côté français soulignent en effet l'importance de la nouvelle économie créative (audiovisuel, cinéma) pour attirer des étudiants. Côté italien, on encourage le développement des échanges d'étudiants et d'enseignants au sein de l'espace transfrontalier. A également été évoquée la volonté de rapprocher Sophia Antipolis du centre technologique Erzelli de Gênes, qui compte 1500 chercheurs spécialisés dans les domaines en nanotechnologie, robotique et nano robotique.

La silver économie peut également constituer une opportunité transfrontalière de diversification économique pour la Métropole, notamment au travers de la création du biocluster Cité Européenne de la Santé, qui déploie et met en avant les innovations technologiques sur la silver économie et la santé plus globalement (santé connectée, expérimentations...). En revanche, le défaut d'accord cadre sur la coopération sanitaire entre la France et l'Italie pourrait constituer un frein, qu'il conviendrait de corriger.

Les acteurs interrogés côté italien souhaitent travailler avec Nice sur la silver économie afin de former des professionnels et de créer des emplois. La Principauté de Monaco est également très avancée dans ce domaine.

Quant au tourisme, si la Côte d'Azur est une destination touristique internationale et la deuxième destination « française » (après Paris) pour les touristes italiens, le secteur du tourisme pourrait diversifier son activité en profitant d'opportunités transfrontalières liées au tourisme d'affaires, notamment entre les Métropoles de Nice, Turin et Gênes, et en s'appuyant non seulement sur l'aéroport de Nice (2ème aéroport national) mais aussi sur le futur centre d'expositions et de congrès. Partie intégrante du projet Grand Arenas, il pourrait accueillir des congrès « mixtes » en coopération avec les partenaires italiens et monégasques.

Les partenaires italiens rencontrés invitent la Métropole à participer à des salons ou congrès dans le domaine de l'industrie automobile, de l'aérospatiale et de l'agroalimentaire organisés à Turin. Côté français, le souhait est de travailler sur des congrès qui puissent ramener des congressistes italiens et monégasques malgré la concurrence sur le tourisme d'affaires avec Cannes, Monaco, Marseille...

Ces axes de projet sont autant de perspectives qui pourront permettre de renforcer l'intégration transfrontalière entre la Métropole Nice Côte d'Azur et ses voisins italiens (Monaco étant dans une configuration totalement différente), qui a eu tendance à peiner ces dernières années. En effet, si

la Métropole compte plus de 10 000 résidents italiens, la plupart d'eux sont présents depuis des décennies, induisant **un flux récent assez faible**. Pourtant, l'apprentissage de la langue du voisin reste très dynamique (23% des élèves de l'Académie de Nice notamment), grâce en particulier à un accord signé en 2015, et démontrant une certaine appétence et une attente « transfrontalière » de la part des habitants français et italiens pour un renforcement de leurs liens.

#### 1.3 Mobilité

Une mobilité transfrontalière efficiente constitue l'une des conditions permettant également de renforcer l'intégration transfrontalière. Or, si le territoire transfrontalier est bien équipé en infrastructures de niveau régional, national, européen et international (aéroport de Nice), la desserte locale transfrontalière est aujourd'hui particulièrement incertaine : saturation routière pour accéder à Monaco, saturation (TER Cannes-Vintimille) ou a contrario sous-utilisation (TER Nice-Cuneo) de lignes TER,... La perspective d'une future liaison maritime transfrontalière constituerait une première réponse.

La plupart des acteurs interrogés côté français déplorent les problèmes de mobilité sur le littoral azuréen. Des pistes de solutions sont évoquées comme l'importance de développer la filière des nouvelles mobilités avec les voitures connectées et autonomes. La mobilité est également un sujet prioritaire pour les partenaires du PITER Alpimed. Côté monégasque, le problème de la mobilité est un sujet récurrent pour les personnes interrogées et les solutions pour y remédier sont à l'étude : télétravail, auto-partage, véhicules électriques, navettes maritimes... La logistique est également évoquée notamment pour ce qui est de l'augmentation des commandes par internet et de l'optimisation de la livraison du dernier kilomètre. Côté italien, on reproche la faible avancée dans la résolution des problèmes de mobilité, notamment dans le cadre de projets ALCOTRA. De plus, on déplore l'absence de lignes de bus transfrontalières entre l'Italie et la France.

#### 1.4 La coopération transfrontalière

Ce diagnostic démontre que l'obligation pour la Métropole Nice Côte d'Azur d'élaborer un Schéma de Coopération Transfrontalière constitue plutôt une très grande opportunité pour répondre à ces différents défis, voire pour structurer de nouvelles coopérations, et ce en s'appuyant sur l'engagement transfrontalier récent de la Métropole dans les programmes Interreg Alcotra et Marittimo (une vingtaine de projets déposés pour un budget total de 39 M€, 21 projets déjà sélectionnés, les autres étant en cours d'instruction). De plus, la Métropole souhaite renforcer son positionnement au sein des programmes Interreg Espace Alpin, MED et des stratégies macrorégionales telles que la SUERA ou l'Initiative West Med.

Des acteurs interrogés côté français et italien déplorent la lourdeur administrative des programmes MARITTIMO et ALCOTRA. Si certains d'entre eux jugent les projets transfrontaliers utiles pour permettre le dialogue entre institutions et citoyens, d'autres souhaitent de nombreuses améliorations notamment pour ce qui est de l'équilibre financier des projets, de la pertinence scientifique de projets de recherches, de la gestion et du suivi des projets... Certains acteurs souhaitent par ailleurs que la Principauté de Monaco soit intégrée dans la gouvernance de ces programmes.

#### L'ambition d'un « Pacte Transfrontalier »

Le législateur a été peu disert sur le contenu de ce Schéma de Coopération Transfrontalière. Bien que dénommé « schéma », il n'a pas vocation à être opposable aux versants frontaliers des deux pays voisins, mais doit être cohérent avec les autres documents stratégiques pertinents en matière de coopération transfrontalière (SRDEII, SRADDET). Le document à construire relève ainsi moins d'un schéma - de type document de planification - car il ne s'inscrit pas dans une quelconque hiérarchie des normes,que d'une stratégie de coopération transfrontalière de la Métropole Nice Côte d'Azur, une feuille de route collective.

C'est une opportunité de mise en cohérence, et de discours politique et stratégique sur le transfrontalier. Il peut et se doit d'avoir un effet d'entrainement d'une communauté d'acteurs français et transfrontaliers. La Métropole est en 2019 forte de presque 30 projets Interreg déposés au cours des 3 dernières années Cet engagement transfrontalier, bien que récent, est suffisamment

soutenu pour démontrer le positionnement stratégique transfrontalier que souhaite aujourd'hui prendre la Métropole Nice Côte d'Azur, et à ce titre, le Schéma de Coopération Transfrontalière doit constituer la clef de voûte de cette stratégie. En dessinant un « Pacte Transfrontalier » vivant et pérenne, en capacité de réunir l'ensemble des échelles territoriales concernées et évidemment l'ensemble des acteurs concernés, et en capacités de dresser des perspectives de coopération concrètes la Métropole Nice Côte d'Azur se positionne comme moteur de son territoire transfrontalier.

# • Une stratégie destinée aux élus et agents de la Métropole, aux citoyens et aux entreprises

Cette stratégie est destinée :

- aux élus et à leurs partenaires territoriaux afin de mieux se connaître et porter politiquement les actions identifiées
- aux agents de la Métropole en charge de la mise en œuvre du schéma sur le plan de l'action et la stratégie de communication
- aux entreprises afin de leur faire connaître les opportunités transfrontalières
- aux citoyens afin de leur donner à voir la politique transfrontalière de la Métropole et comment bénéficier des opportunités du territoire transfrontalier

#### • Un document à 4 échelles, orienté projets opérationnels, et avec un axe transversal

Les travaux d'analyse documentaire, de diagnostic socio-économique, d'état des lieux de la coopération transfrontalière et d'entretiens avec les acteurs ont permis de déterminer 4 échelles territoriales sur lesquelles repose la stratégie :

- Une échelle de proximité : Littoral et moyen pays
- Une échelle de coopération : Montagne
- Une échelle d'innovation intermétropolitaine
- Une échelle d'influence macro-régionale, alpine et méditerranéenne, européenne

Pour chaque échelle d'influence, une analyse AFOM a permis de dégager les enjeux et les pistes de développement possibles. A chaque échelle des orientations stratégiques et des objectifs se sont dégagés et des pistes d'actions ont été proposées avec des partenaires italiens et monégasques lors du séminaire de co-construction du 2 juillet 2019. Les actions en cours qui contribuent à l'atteint des objectifs sont inscrites dans la stratégie.

A ces quatre échelles s'est ajouté un axe transversal sur la connaissance, le dialogue et la gouvernance des acteurs du territoire.

#### • Une stratégie pérenne de moyen terme et vivante

La stratégie doit permettre à la Métropole d'inscrire sa politique transfrontalière sur le moyen et long terme. Elle constitue pour la Métropole un document de positionnement stratégique dans le cadre de la négociation de la future période de programmation des fonds européens 2021-2027. Ainsi, **2030 semble être un horizon temporel pertinent** pour la stratégie.

Sa mise en œuvre pourra débuter début 2020 après un événement de lancement politique. Les pistes d'actions proposées pourront être traduites dans la pratique par l'action de la Métropole mais également par la participation des partenaires français, italiens et monégasques concernés. La stratégie pourra faire l'objet d'une évaluation régulière dont les résultats pourraient être présentés lors d'un événement transfrontalier.

La stratégie est vivante car le « Pacte » est un engagement réciproque qui reste à construire. La Métropole s'engage, a mobilisé de nombreux acteurs pendant le processus, mais doit maintenant travailler avec ses partenaires pour concrétiser leur engagement en organisant par exemple des rencontres régulières à l'image du séminaire de co-construction du 2 juillet 2019.

#### Chapitre 2 - Les 4 échelles de la stratégie - Orientations prioritaires et actions

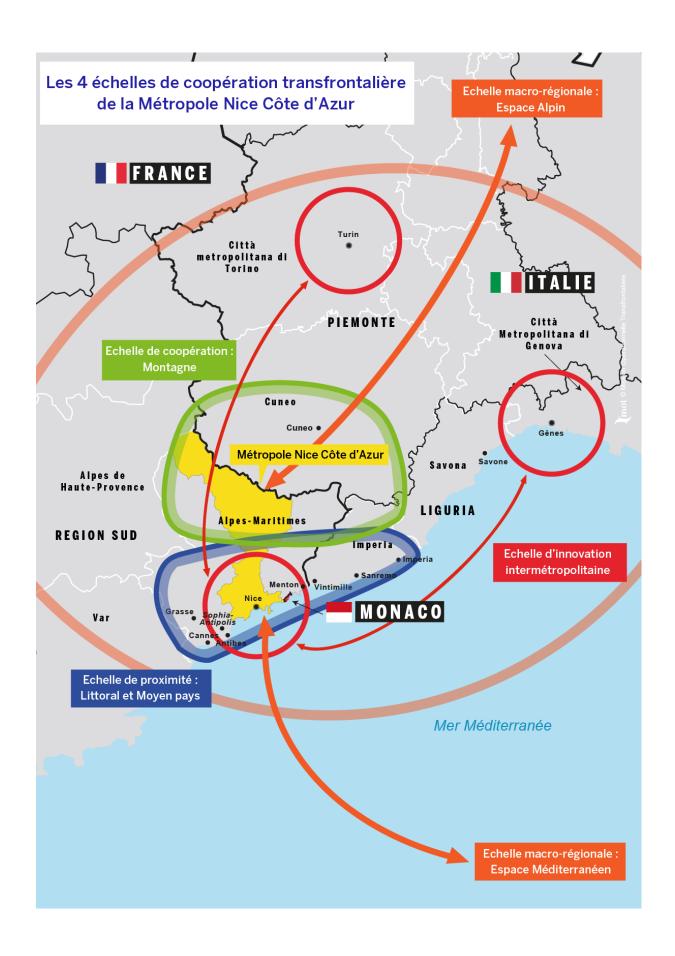
Ce chapitre a vocation à détailler les différentes échelles de la stratégie, à préciser les objectifs et orientations données à chacune d'entre elles, et à formuler des pistes d'actions prioritaires.

Ces dernières s'articulent avec les priorités des programmes de coopération territoriale dans lesquels la Métropole est impliquée.

#### Orientations stratégiques 2020-2030

Les orientations stratégiques proviennent notamment, de propositions d'actions transfrontalières issues d'entretiens menés par la MOT et des pistes de travail relevées lors du séminaire de co-construction du 2 juillet 2019.

Pour chaque sous-objectif, il faut distinguer les « actions en cours » qui concernent les projets déjà lancés impliquant la Métropole et des « pistes d'actions 2020-2030 » (ou idées de projets) qui ont été développées dans le cadre du présent travail d'élaboration du SCT.



#### Objectifs stratégiques et sous-objectifs

PROXIMITÉ:

Littoral et Moyen pays OBJECTIF STRATEGIQUE 1 : Favoriser l'émergence et la structuration d'un bassin de vie transfrontalier et métropolitain d'1

million d'habitants facteur d'attractivité

Sous-objectif 1.1 : En facilitant l'accès à l'emploi transfrontalier, tant l'accès physique à l'emploi que la connaissance des possibilités offertes de part et d'autre des frontières

Sous-objectif 1.2 : En accroissant l'attractivité économique par sa diversification et ses complémentarités transfrontalières

Sous-objectif 1.3 : En développant des réponses communes aux risques naturels et aux situations de crise

ECHELLE DE COOPÉRATION :

Montagne

OBJECTIF STRATEGIQUE 2 : S'appuyer sur les atouts de l'espace Montagne pour renforcer la cohésion

territoriale et en faire un espace de

Sous-objectif 2.1 : En facilitant l'accès aux services publics, des personnes vivant ou travaillant sur ce territoire

Sous-objectif 2.2 : En développant des filières montagne, propres au territoire et respectueuses de son environnement

Sous-objectif 2.3 : En protégeant, conservant et valorisant le patrimoine naturel transfrontalier

ECHELLE D'INNOVATION INTER-MÉTROPOLITAINE

Nice-Monaco-Turin-Gênes OBJECTIF STRATEGIQUE 3 : Affirmer la coopération intermétropolitaine Nice-Monaco-Turin-Gênes dans l'espace européen Sous-objectif 3.1 : En développant l'innovation territoriale en matière d'enseignement supérieur et de recherche

Sous-objectif 3.2 : En renforçant les coopérations stratégiques entre les 3 métropoles et la Principauté de Monaco

ECHELLE
D'INFLUENCE
macro-régionale
alpine et
méditerranéenne et
européenne

OBJECTIF STRATEGIQUE 4:
Monter en puissance au sein du
partenariat de ces macro-régions, pour
se positionner de façon stratégique
dans des projets financés notamment
par les programmes européens

Sous-objectif 4.1 : Affirmer la voix métropolitaine de Nice, Turin et Gênes dans les stratégies alpines

Sous-objectif 4.2 : Affirmer la voix métropolitaine de Nice, Turin et Gênes dans les stratégies Méditerranéennes

Sous-objectif 4.3 : Structurer les transports transfrontaliers de la façade méditerranéenne

**AXE TRANSVERSAL** 

OBJECTIF STRATEGIQUE 5: Mieux se connaître pour mieux se comprendre et travailler ensemble **Sous-objectif 5.1**: En favorisant les liens entre les acteurs du territoire transfrontalier, citoyens, élus, entreprises, agents

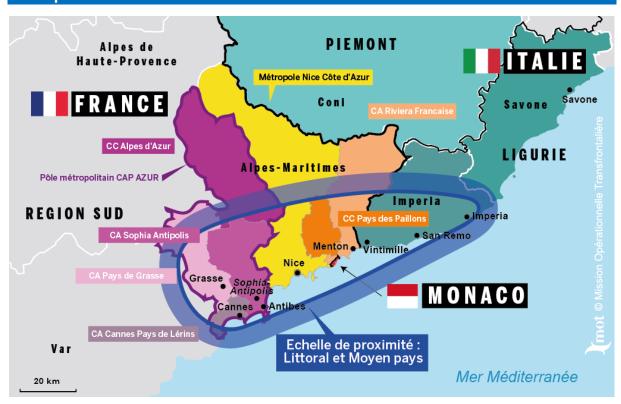
Sous-objectif 5.2 : En se dotant des outils pour se connaître, se comprendre et agir

**Sous-objectif 5.3** : En disposant de lieux physiques ou numériques, symbolisant et formalisant les coopérations transfrontalières

**ECHELLE DE PROXIMITÉ : Littoral et Moyen pays** 

#### **OBJECTIF STRATEGIQUE 1:**

Favoriser l'émergence et la structuration d'un bassin de vie transfrontalier et métropolitain d'un million d'habitants facteur d'attractivité



#### Analyse AFOM de l'échelle de proximité - Littoral et Moyen-Pays

Atouts	Faiblesses
<ul> <li>Un territoire qui s'étend de Cannes à Imperia</li> <li>Une destination touristique mondiale</li> <li>Un aéroport international et un pôle multimodal</li> <li>Monaco, un pôle économique transfrontalier (+ de 40 000 travailleurs frontaliers)</li> <li>Une culture franco-italienne historique</li> <li>Une instance de coopération interétatique France-Monaco</li> </ul>	<ul> <li>Une saturation des axes de transport, en particulier d'accès à Monaco</li> <li>Une saturation et rareté de l'espace foncier</li> <li>Une faiblesse du bilinguisme des deux côtés de la frontière</li> <li>Une absence d'instance territoriale de coopération transfrontalière</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	Menaces
<ul> <li>Volonté politique partagée entre les trois pays pour améliorer les infrastructures et dessertes routières, ferroviaires et maritimes</li> <li>Ouverture des cadres légaux et des pratiques vers de nouveaux usages comme le télétravail</li> <li>Cadres légaux européen et nationaux favorisant la mobilité et le développement durable</li> <li>Politiques européennes en faveur des pôles urbains</li> <li>Négociations en cours entre la Principauté de Monaco et l'Union européenne</li> <li>Projets européens en cours comme SMART DESTINATION ou PROTERINA3 EVOLUTION</li> <li>Intégration de l'axe Gênes-Marseille dans le corridor méditerranéen RTE-T</li> <li>Territoire éligible aux programmes INTERREG MARITTIMO et MED</li> </ul>	<ul> <li>Des projets ponctuels entre la Principauté de Monaco et l'Italie ou la France sans vision territoriale commune</li> <li>Des actions locales pour résoudre des problèmes qui concernent toute la zone transfrontalière, en particulier ceux liés à l'environnement</li> <li>Dispersion des financements</li> </ul>

Dans le classement des 22 Métropoles françaises<sup>1</sup>, la Métropole Nice Côte d'Azur occupe généralement une place relativement discrète (plus fort taux de vacance, 16<sup>ème</sup> en termes de revenu médian...), et certains indicateurs d'évolution restent peu dynamiques (20<sup>ème</sup> en terme d'évolution démographique).

Toutefois, si l'on considérait le territoire transfrontalier littoral, de Cannes à Imperia en passant par Monaco, la perception en serait toute autre : avec bien plus d'1 million d'habitants cet espace fonctionnel métropolitain se situerait au 4ème rang national par sa population et pourrait se targuer d'une diversité économique bien plus grande, grâce aux activités et emplois proposés à Sophia-Antipolis, Monaco ou encore Imperia. De plus, le bassin d'emplois de la Métropole est également élargi au Var car de nombreux actifs pendulaires y travaillent quotidiennement, en empruntant notamment l'accès autoroutier.

Aussi, la Métropole se donne comme ambition, à cette échelle de proximité, de structurer un véritable bassin de vie transfrontalier et métropolitain, notamment :

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir Métroposcope, 50 indicateurs clés pour les métropoles françaises, juin 2017, FNAU, ADCF, France Urbaine et CGET

- En facilitant l'accès à l'emploi transfrontalier, tant l'accès physique à l'emploi que la connaissance des possibilités offertes de part et d'autre des frontières,
- En accroissant l'attractivité économique par sa diversification et ses complémentarités transfrontalières
- En développant des réponses communes aux risques naturels et aux situations de crise.

#### Sous-objectif 1.1:

En facilitant l'accès à l'emploi transfrontalier, tant l'accès physique à l'emploi que la connaissance des possibilités offertes de part et d'autre des frontières

#### Actions en cours

- Faciliter l'utilisation transfrontalière des véhicules électriques en libre-service
- Mise en place d'une navette maritime expérimentale pour les actifs pendulaires et touristes entre le Port de Monaco et le Port de Nice
- Faire monter en compétences transfrontalières les jeunes, apprentis et entreprises au travers de mobilités et de formations : PITER PAYS SAGES et ERASMUS+

#### Pistes d'actions 2020-2030

- Créer un centre d'information transfrontalier franco-italo-monégasque pour faciliter l'accès à l'emploi et à la formation
- Créer un Groupe de travail FR-IT-MC pour favoriser la mobilité et la démobilité (télétravail et co working) sur le littoral.

#### Sous-objectif 1.2:

En accroissant l'attractivité économique par sa diversification et ses complémentarités transfrontalières

#### Actions en cours

- Créer un lieu « totem » transfrontalier promouvant l'excellence en santé et e-santé ;
- Développer la filière des biotechnologies marines
- Encourager l'utilisation des usages transfrontaliers de l'hydrogène pour les équipements et matériels roulants et développer la production et la distribution de l'hydrogène
- Faciliter l'utilisation transfrontalière des données touristiques pour les entreprises :SMART DESTINATION
- Valoriser la destination touristique au travers de ses productions et de ses paysages agricoles du littoral et moyen pays: PITER PAYS SAGES

#### Pistes d'actions 2020-2030

Développer la connaissance transfrontalière sur les filières économiques conjointes

#### Sous-objectif 1.3:

En développant des réponses communes aux risques naturels et aux situations de crise

#### <u>Actions en</u> cours

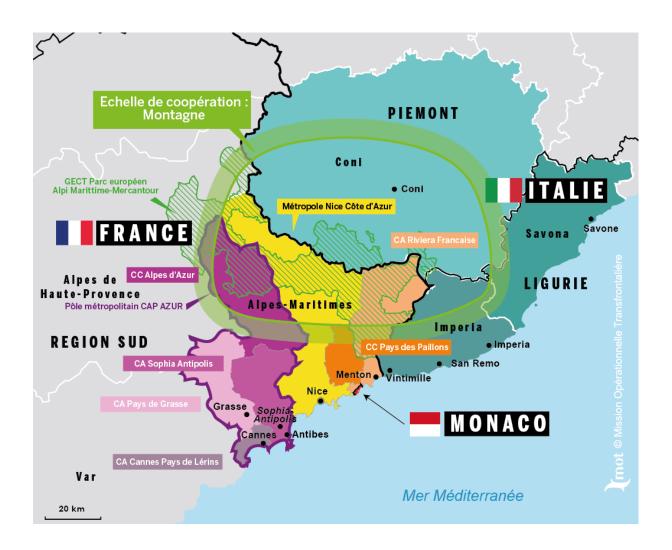
- Développer des outils de gestion des risques inondation : projet PROTERINA3Evolution
- Développer des politiques publiques partagées sur la sécurisation des espaces publics, PACTESUR

#### Pistes d'actions 2020-2030

 Développer la coopération avec le Corps des Sapeurs-Pompiers de Monaco et mettre en place des simulations/exercices, notamment sur les risques sismiques ECHELLE DE COOPERATION : Montagne

#### **OBJECTIF STRATEGIQUE 2:**

S'appuyer sur les atouts de l'espace Montagne pour renforcer la cohésion territoriale et en faire un espace de développement



#### ANALYSE AFOM DE L'ECHELLE TERRITORIALE

Atouts Faiblesses				
	i dibiesses			
-Un territoire au patrimoine naturel préservé				
-Des produits touristiques divers : culture, nature, sport, gastronomie	-Un manque d'accessibilité lié à la réalité géographique du territoire			
- Un réservoir de biodiversité : 60% de l'espace est occupé par des aires naturelles protégées.	-Impacts du changement climatique très visibles : faible enneigement, mutation de la biodiversité			
- Une diversité des paysages : Le territoire	-Une faible transfrontaliérité des offres et des produits touristiques			
s'échelonne d'une	-Un manque d'activité économique à l'année			
altitude de 100 à près de 3000 mètres, -Des accords existants : accord de jumelage entre Nice et Cuneo, charte de partenariat entre Nice et 10 communes de la province d'Imperia	-Exode rural et population vieillissante -Une faible conversion du territoire aux énergies renouvelables			
-Une structure de coopération transfrontalière entre espaces naturels: GECT Parc européen Alpi Marittime Mercantour				
-Une forte solidarité entre les territoires de montagne				
Opportunités	Menaces			
-Volonté partagée pour développer des activités économiques de montagne respectueuses de l'environnement	-Diminution des services publics -Mobilité ferroviaire locale menacée			
-Intérêt de la Principauté de Monaco pour le développement durable	-Baisse du nombre de séjours touristiques sur les territoires de montagne -Faiblesse du dynamisme économique de la zone de montagne (productivité et rentabilité des entreprises)			
-Négociations en cours entre la Principauté de Monaco et l'Union européenne				
- Nombreux projets transfrontaliers en cours, en particulier le PITER ALPIMED coordonné par la Métropole	-Politiques européennes en faveur des pôles urbains			
-Territoire éligible aux programmes INTERREG ALCOTRA et ESPACE ALPIN et POIA				
- Stratégie de l'Union Européenne pour la macro Région Alpine – SUERA -, et la présidence française en 2020				

L'espace de coopération Montagne est un territoire bien moins dense que l'espace de proximité Littoral-Moyen Pays. A ce titre, il dispose d'atouts intrinsèques, d'un côté et/ou de l'autre de la

frontière franco-italienne, susceptibles de constituer des points d'appui à un développement de ce territoire propre à son contexte (éco-tourisme, circuits courts, patrimoine naturel préservé...).

Ces atouts liés au caractère naturel de ce territoire peuvent parfois être sources d'un certain isolement en France ou en Italie. Cependant, à une échelle bilatérale, ces potentiels « culs-de-sac » peuvent devenir des carrefours transfrontaliers du moment que leur accessibilité constitue une préoccupation commune et concertée.

Aussi, la Métropole se donne comme ambition, à cette échelle de coopération, de renforcer sa cohésion territoriale et son développement :

- En facilitant l'accès aux services publics, des personnes vivant ou travaillant sur ce territoire.
- En développant des filières économiques adaptées au contexte de montagne, propres au territoire et respectueuses de son environnement.
- En protégeant, conservant et valorisant le patrimoine naturel transfrontalier.

**Sous-objectif 2.1** : En facilitant l'accès aux services publics, des personnes vivant ou travaillant sur ce territoire

#### Actions en cours

#### Dans le cadre du PITEM PROSOL :

- Faciliter l'accès aux soins médicaux au travers une plateforme de télémédecine pour les publics fragiles dans le moyen et haut pays
- Améliorer la prise en charge de maladies grâce à une campagne de sensibilisation auprès du public femmes dans le moyen et haut pays
- Faciliter l'équilibre travail famille par la modélisation de tiers lieux multi service dans les zones rurales et de montagne afin de faciliter le travail à distance, la garde d'enfant, les formations, les activités...
- Créer un réseau de professionnels (pharmaciens, infirmiers, docteurs...) et les former à la reconnaissance et la prévention de la violence faite aux femmes
- Réflexion sur les modèles d'organisation pour les services médicaux et sociaux dans les zones rurales et de montagne

#### Dans le cadre du PITEM CLIP

- Encourager de nouveaux protocoles de soins avec des nouvelles technologies pour dépister et prévenir la fragilité des seniors dans le moyen et haut pays à domicile et dans des structures collectives.
- Faciliter l'entreprenariat et le travail à distance au travers de la création de deux tiers lieux multi services dans la vallée de la Tinée et de la Vésubie : PITEM CLIP

#### Dans le cadre du PITER ALPIMED

- Améliorer les conditions de vie et faciliter l'insertion dans l'emploi des jeunes en difficulté dans les zones rurales et de montagne
- Améliorer les services de mobilité durable et de transports en commun pour les citoyens, les travailleurs transfrontaliers et les visiteurs dans les zones de montagne

#### Pistes d'actions 2020-2030

 Concevoir un modèle d'organisation et de fonctionnement économique pour le développement des services publics **Sous-objectif 2.2 :** En développant des filières montagne, propres au territoire et respectueuses de son environnement

#### Actions en cours

#### Dans le cadre du PITER ALPIMED :

- Proposer une offre d'itinérance touristique transfrontalière
- Créer un produit d'itinérance transfrontalier « Routes du sel »
- Proposer une offre VTT transfrontalière
- Développer la destination transfrontalière Alpes de la Méditerranée
- Améliorer l'accès aux outils innovants aux entreprises rurales et de montagne
- Aider les activités économiques de montagne à s'adapter au changement climatique

#### Pistes d'actions 2020-2030

Développer la filière éco-tourisme

**Sous-objectif 2.3 :** En protégeant, conservant et valorisant le patrimoine naturel transfrontalier.

#### Actions en cours

#### Dans le cadre du PITEM BIODIVALP

- Protéger la biodiversité en faisant repousser des semences locales
- Développer des corridors écologiques en développant la démarche « routes durables » pour la faune et la flore

#### Dans le cadre du PITER ALPIMED :

- Expérimenter des solutions innovantes pour la gestion des consommations électriques, hydriques et des énergies fossiles dans les activités de montagne;
- Développer des stratégies locales participatives et mettre en œuvre un plan d'action transfrontalier de lutte contre le changement climatique
- Mettre en place des campagnes de sensibilisation innovantes avec les scolaires, le grand public et les entreprises pour la protection du patrimoine

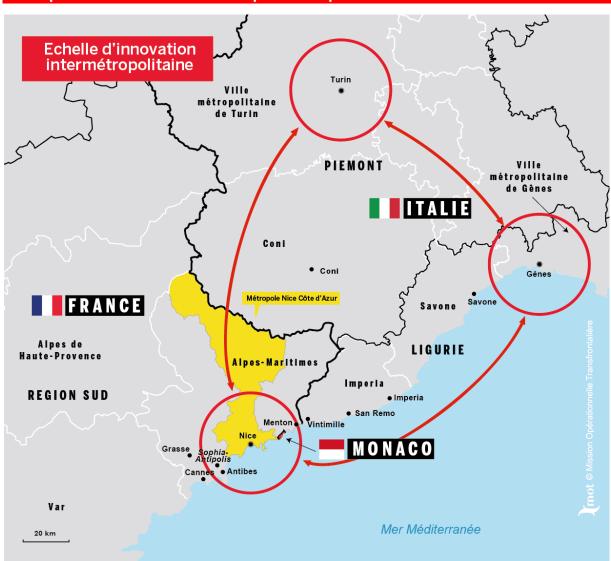
#### Pistes d'actions 2020-2030

• Développer un plan climat transfrontalier

**ECHELLE D'INNOVATION : Intermétropolitaine** 

#### **OBJECTIF STRATEGIQUE 3:**

Affirmer la coopération intermétropolitaine Nice-Monaco-Turin-Gênes avec la Principauté de Monaco dans l'espace européen



#### Analyse AFOM de l'échelle d'innovation intermétropolitaine

#### **Atouts**

- Des pôles urbains comparables et complémentaires entre Gênes, Turin et Nice-Monaco
- Des accords de coopération existants Métropole Nice Côte d'Azur-Ville deGênes, Ville de Nice-Ville de Turin et Métropole Nice Côte d'Azur-Principauté de Monaco
- Des coopérations universitaires
- Des coopérations entre les chambres de commerce, GEIE EUROCIN

#### **Faiblesses**

- Complexité administrative: 3 Etats, 1 métropole et 2villes métropolitaines avec des compétences différentes
- Des pôles urbains à 3h de route, difficilement accessibles par le train
- Peu de communication régulière
- Peu d'approches partagées dans les domaines stratégiques comme l'innovation, la recherche et développement, les transports, les aspects sécuritaires, le vieillissement, l'attractivité
- Pas d'accord intergouvernemental ni d'instance de gouvernance entre la France, l'Italie et la Principauté de Monaco

#### **Opportunités**

- Volonté partagée de développer les coopérations en particulier concernant le développement économique, les transports, l'innovation, la recherche et développement
- Politiques nationales et européennes qui valorisent le rôle des métropoles
- Négociations en cours entre la Principauté de Monaco et l'Union européenne
- Politiques européennes en faveur des pôles urbains et sensibles aux positions communes
- Projets européens en cours comme PACTESUR et la coordination de l'agenda urbain pour la sécurité par MNCA

#### Menaces

- Approche dominante de concurrence territoriale
- Isolement de l'axe côtier dans les réseaux de transport européen et dans les politiques nationales
- Isolement des métropoles
- Insécurité urbaine, déclin économique
- Phénomènes extrêmes dus au changement climatique

De taille moyenne à l'échelle française, la Métropole Nice Côte d'Azur l'est d'autant plus à l'échelle européenne, où l'on compte, outre les villes-monde que sont Paris et Londres, des métropoles telles que Milan (6,5 M d'habitants), Barcelone (5 M) ou encore Francfort (4 M). Cependant, cumulées, les Métropoles de Nice, Turin, Gênes et la Principauté de Monaco comptent plus de 3,5 millions d'habitants et offrent une très grande diversité territoriale et économique.

Par ailleurs, de nombreux acteurs (élus, entreprises...) italiens et monégasques rencontrés au cours de la démarche SCT ont clairement exprimé leur souhait de développer de nouvelles coopérations métropolitaines et transfrontalières avec la Métropole Nice Côte d'Azur.

Aussi, la Métropole se donne comme ambition, à cette échelle d'innovation, d'intensifier les coopérations inter-métropolitaines avec Turin, Gênes et Monaco, notamment :

- En développant l'innovation territoriale en matière d'enseignement supérieur et de recherche.
- En renforçant les coopérations économiques entre les 4 métropoles.

**Sous-objectif 3.1** : En développant l'innovation territoriale en matière d'enseignement supérieur et de recherche

#### Actions en cours

• Coopération entre les universités et centres de recherche de Nice, Turin, Gênes sur :

o la santé : PITEM CLIP

le changement climatique : PITER ALPIMED

o la mobilité : PITER ALPIMED

#### Pistes d'actions 2020-2030

 Renforcer la coopération et l'intégration transfrontalière des universités et des centres de recherche

**Sous-objectif 3.2 :** En renforçant les coopérations stratégiques entre les 3 métropoles et la Principauté de Monaco

#### Actions en cours

- Créer un fonds documentaire numérique transfrontalier commun aux bibliothèques françaises et italiennes, PITEM PACE
- Organisation d'évènements collaboratifs d'innovation avec les entreprises, start up et étudiants dans les domaines de la culture et de la santé, PITEM PACE /PITEM CLIP

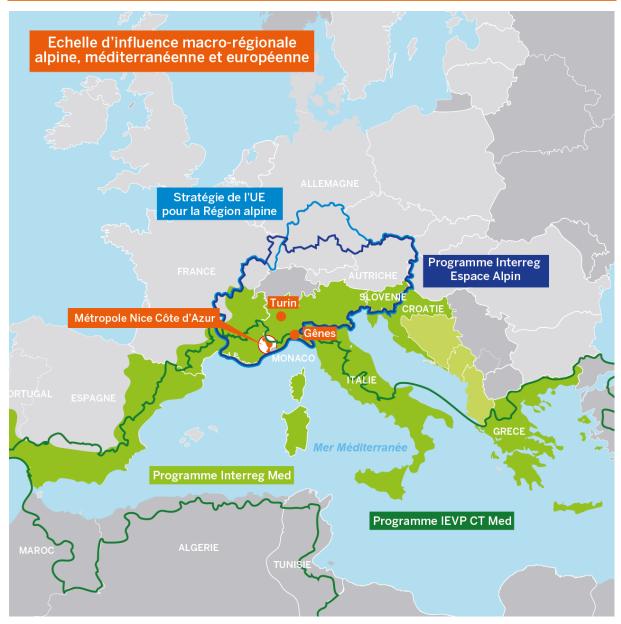
#### Pistes d'actions 2020-2030

- Créer une agence d'attractivité transfrontalière
- Participer avec les partenaires italiens et monégasques à des réseaux de métropoles

**ECHELLE D'INFLUENCE : Macrorégionale** 

#### **OBJECTIF STRATEGIQUE 4:**

Monter en puissance au sein du partenariat de ces macro-régions, pour se positionner de façon stratégique dans des projets financés notamment par les programmes européens



Au-delà des 2 programmes transfrontaliers franco-italiens (INTERREG ALCOTRA le long de la frontière alpine et INTERREG MARITTIMO le long de la frontière méditerranéenne), l'Union européenne déploie dans les espaces alpin et méditerranéen des programmes de coopération transnationale (INTERREG ESPACE ALPIN autour du massif et INTERREG MED sur le pourtour méditerranéen européen), un programme de voisinage (IEV CT MED, sur le pourtour méditerranéen européen et international), ainsi qu'une stratégie macro régionale pour la région alpine (SUERA), et une stratégie régionale autour de la « Méditerranée du futur » .

La Métropole Nice Côte d'Azur, au pied des Alpes et au cœur de la Méditerranée est éligible à tous ces programmes. Au-delà des financements de projets se pose la question du positionnement de la Métropole avec ses voisins dans ces stratégies territoriales.

La Commission européenne invite<sup>2</sup> désormais les acteurs, en amont des programmes, à formuler une vision intégrée de leurs grands territoires communs, et de la nécessaire coordination entre les stratégies, les législations, les financements nationaux.

Cette démarche d'ensemble rejoint ainsi la démarche ascendante du Schéma de coopération transfrontalière de Nice Côte d'Azur, qui vise à préciser sa stratégie de coopération aux différentes échelles, en coordination avec ses voisins. Les travaux préparatoires ont permis de dégager les enjeux de NCA, en tant que métropole à la fois alpine et méditerranéenne :

- Insertion physique et économique de Nice dans les corridors transeuropéens (Rhin Alpes, arc méditerranéen)
- Innovation et coopérations inter universitaires (intra européennes et Nord Sud)
- Questions d'environnement, climat, risques, aux échelles alpine et méditerranéenne
- Enjeux d'inclusion et de citoyenneté

Enfin, NCA s'investit dans des projets paneuropéens, sur des thèmes comme la sécurité urbaine.

Cette partie se base sur les éléments évoqués lors de la table ronde du séminaire de co-construction du 2 juillet 2019 qui a permis de mettre en débat ces enjeux, dans un moment clé (préparation des programmes post 2020 ; présidence française de la Convention alpine et de la SUERA ; sommet des 2 Rives) avec les principaux acteurs aux différents niveaux concernés, afin de déboucher sur une feuille de route aussi à cette échelle.

-

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Voir notamment le Border orientation paper France Italie, ainsi que les projets de règlements

#### Analyse AFOM de l'échelle d'influence macro-régionale et européenne

#### **Atouts**

- Un territoire à forte valeur ajoutée environnementale et économique
- Un territoire alliant zones de montagnes, rurales, agricoles et zones touristiques et économiques importantes avec de grands pôles urbains
- Une zone alpine avec des espaces naturels protégés
- Une zone méditerranéenne peuplée de jeunes avec une dynamique économique forte ainsi que des pôles de recherche importants
- Nice Côte d'Azur, unique métropole alpine et méditerranéenne

#### **Faiblesses**

- Un territoire fortement impacté par le changement climatique
- Un territoire dépendant majoritairement de l'activité touristique
- Un territoire avec de grandes disparités de revenus
- Un territoire avec des problématiques de transport de personnes et de marchandises non résolues
- Un zone alpine vieillissante, difficile d'accès
- Une zone méditerranéenne saturée et des équipements vieillissants

#### **Opportunités**

- Négociations en cours entre la Principauté de Monaco et l'Union européenne
- Nouvelle programmation 2021-2027
- Stratégie de l'Union Européenne pour la Région macro Alpine SUERA
- Participation active de la Région Sud Provence-Alpes Côte d'Azur au groupe de travail transport de la SUERA
- Présidence française de la SUERA en 2020
- Volonté de la Métropole de Grenoble de créer un groupe des métropoles alpines
- Convention Alpine : présidence française 2019-2020
- Programmes INTERREG ESPACE ALPIN et INTERREG ALCOTRA
- Bonne expérience de projet ESPACE ALPIN, ALPSIB
- 22 projets ALCOTRA en cours
- Stratégie nationale Méditerranéenne
   « Sommet des deux rives »
- Stratégie régionale méditerranéenne
- Réseaux EUROMED et AVITEM
- Programmes INTERREG MED et INTERREG MARITTIMO et IEVCT MED
- Projet en cours : MEDNICE

#### **Menaces**

- Pas de participation à la résolution de problèmes globaux alpins et méditerranéens
- Pas de coopération méditerranéenne pour diversifier l'économie, et répondre ensemble aux enjeux environnementaux et de mobilité des personnes et des marchandises
- Pas de coopération alpine pour protéger l'environnement, adapter les activités économiques au changement climatique et maintenir les services aux populations dans les zones de montagne.
- Effacement des Métropoles dans les dynamiques macro-régionales
- Eparpillement des projets dans de nombreuses directions sans stratégie

# Feuille de route pour la Métropole Nice Côte d'Azur et ses voisins à l'échelle macro-régionale alpine et méditerranéenne et européenne

La métropole est intégrée à la macro région alpine, qui dispose d'une stratégie macro régionale (la SUERA), et à la macro-région méditerranéenne (Union pour la Méditerranée et stratégie WestMed). L'enjeu est d'abord que la Métropole monte en puissance au sein du partenariat de ces macro-régions, pour se positionner de façon stratégique dans des projets financés notamment par les programmes européens (Interreg transfrontalier et transnational, instrument de voisinage, ...)

De plus, il apparaît légitime pour la Métropole de se positionner à l'échelle méditerranéenne en cohérence avec le fort engagement national exprimé par le président Macron lors du « Sommet des deux Rives, Forum de la Méditerranée »³ en juin 2019 et de s'articuler avec la stratégie « Méditerranée du Futur » de la Région Sud. Ainsi, plusieurs thématiques pourraient constituer des opportunités pour Nice mais également pour Turin et Gênes :

- Environnement terrestre et lutte contre le réchauffement climatique sur le plan maritime : le territoire MNCA est un territoire aux enjeux complexes (feux de forêts, traitement des déchets, risques, bétonisation du littoral, lutte contre les îlots de chaleur...). Il paraît important de coopérer avec les voisins italiens et les partenaires au Sud sur ces sujets.
- <u>Innovation et ville intelligente (smart city)</u>: l'exemplarité des actions réalisées par la Métropole et par la Ville de Nice dans le domaine de l'innovation et de la ville intelligente sont des points d'excellence à exporter vers les partenaires du Sud.
- <u>Universités, territoires d'intelligence</u>: A partir de janvier 2020, il n'y a plus qu'une université l'Université Côte d'Azur. C'est un sujet qui semble important pour l'avenir. L'IMRRED à Nice est un centre d'excellence en matière d'innovation avec un potentiel important à valoriser. Il s'agit de nouer des coopérations et développer des réseaux de coopération autour de l'université de Nice. Cette action aurait plus de poids vis-à-vis de la Commission européenne si elle était présentée conjointement avec Turin, Gênes et Monaco.

**Sous-objectif 4.1** : Affirmer la voix métropolitaine de Nice, Turin et Gênes dans les stratégies alpines

#### Actions en cours

- Définir le positionnement de la Métropole par rapport aux stratégies alpines régionales, nationales et européennes
- Mettre en place des actions communes de lobby au niveau européen pour défendre les actions et la gouvernance transfrontalière, PITEM CLIP / PITER ALPIMED

#### Pistes d'actions 2020-2030

- Proposer des projets communs dans le programme INTERREG ESPACE ALPIN
- Créer un réseau des métropoles alpines

**Sous-objectif 4.2 :** Affirmer la voix métropolitaine de Nice, Turin et Gênes dans les stratégies Méditerranéennes

#### Actions en cours

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/presentation\_ge\_2\_cle8417b2.pdf

- Définir le positionnement de la Métropole par rapport aux stratégies méditerranéennes régionales, nationales et européennes
- Participer ensemble à des réseaux méditerranéens
- Développer un programme transfrontalier de diplomatie territoriale
- Mettre en place des actions communes de lobby au niveau européen pour défendre les actions et la gouvernance transfrontalière PITEM CLIP / PITER ALPIMED

#### Pistes d'actions 2020-2030

- Proposer des positionnements communs dans les stratégies européennes et internationales méditerranéennes
- Proposer des projets communs dans les programmes INTERREG MED, MARITTIMO et IEVCT MED.

**Sous-objectif 4.3 :** Structurer les transports transfrontaliers de la façade méditerranéenne

#### Actions en cours

- Participer au côté de la Région PACA à la politique du Réseau transeuropéen de transport (RTE-T) et le mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE)
- Faciliter la coopération France-Italie-Monaco sur les transports

#### Pistes d'actions 2020-2030

Organiser des échanges stratégiques entre élus



#### **OBJECTIF STRATEGIQUE 5:**

Mieux se connaître pour mieux se comprendre et travailler ensemble

Le SCT de la Métropole doit être l'occasion d'engager une collaboration pérenne entre les différents acteurs de la coopération transfrontalière, de part et d'autre des frontières. Le SCT ne constitue pas une fin en soi, mais une nouvelle étape de la gouvernance transfrontalière territoriale. Cette problématique est transversale et à ce titre, fait l'objet d'un chapitre spécifique.

De premières orientations ont été envisagées lors des entretiens menés avec les acteurs français et italiens, mais aussi à l'occasion du séminaire de co-construction. Ces propositions, pour certaines reprises dans les projets supra, dessinent un nouvel espace de dialogue transfrontalier protéiforme, et un besoin d'ingénierie non négligeable afin d'organiser voire de piloter tout ou partie de ce processus.

Aussi, la Métropole se donne comme ambition, sur cet objectif transversal, notamment de :

- En favorisant les liens entre les acteurs du territoire transfrontalier, citoyens, élus, entreprises, agents
- En se dotant des outils pour se connaître, se comprendre et agir
- En disposant de lieux physiques ou numériques, symbolisant et formalisant les coopérations transfrontalières

**Sous-objectif 5.1** : En favorisant les liens entre les acteurs du territoire transfrontalier, citoyens, élus, entreprises, agents

#### Actions en cours

- Création d'un jeu transfrontalier vulgarisant les actions menées dans les projets PITER ALPIMED
- Favoriser la participation citoyenne dans le développement de stratégies environnementales PITER ALPIMED
- Faire signer des chartes transfrontalières communes entre les territoires concernant l'égalité hommes-femmes et l'environnement PITEM PROSOL
- Organiser des évènements culturels et éducatifs communs et à destination des jeunes PITER ALPIMED / PITEM PACE
- Organisation d'évènements et accueil de délégations conjointes dédié aux entreprises dans les domaines de la e-sante / silver economy, innovation, développement économique, culture et environnement PITEM CLIP / PITEM PACE
- Organisation de rencontres d'élus métropolitains à Monaco, Gènes, Turin PITER ALPIMED
- Sensibilisation et formation des agents aux questions transfrontalières

#### Pistes d'actions 2020-2030

- Organiser régulièrement les Journées Européennes de la Coopération Transfrontalière
- Assurer l'animation du SCT
- Créer un comité de suivi transfrontalier
- Créer un Groupe de travail FR-IT-MC (en lien avec le sous-objectif 1.1)

Sous-objectif 5.2 : En se dotant des outils pour se connaître, se comprendre et agir

#### Actions en cours

- Coopération entre MNCA et l'INSEM pour connaître les flux des travailleurs transfrontaliers
- Etat des lieux de l'offre et de la demande des entreprises et des acteurs du domaine de la santé et de l'innovation PITEM CLIP / PITEM PROSOL / PITER ALPIMED
- Créer et diffuser un catalogue des projets transfrontaliers
- Diffuser des guides du transfrontalier à destination des élus, des agents et des entreprises

#### Pistes d'actions 2020-2030

- Réaliser un annuaire des acteurs de la coopération transfrontalière
- Développer la connaissance mutuelle des compétences institutionnelles de part et d'autre de la frontière
- Mettre en place un dispositif d'observation et d'aménagement transfrontalier
- Proposer la signature d'un pacte transfrontalier

**Sous-objectif 5.3** : En disposant de lieux physiques ou numériques, symbolisant et formalisant les coopérations transfrontalières

#### Actions en cours

Créer un lieu « totem » transfrontalier promouvant l'excellence en santé et e-santé ;

#### Pistes d'actions 2020-2030

- Disposer d'un lieu totem de l'espace transfrontalier (en lien avec l'action en cours)
- Créer une page dédiée à la coopération transfrontalière sur le site web de MNCA
- Créer une maison du transfrontalier à vocation professionnelle et citoyenne avec des outils d'information de type euro-institut et infobest (en lien avec le sous-objectif 1.1)
- Mettre en place une veille stratégique concernant les politiques, la législation, programmes et les outils de la politique de cohésion et la coopération territoriale européenne

#### Schéma de l'axe transversal

